

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

**VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE**

**EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 4 juillet 2022**

Date de la convocation : 28 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.

PRESENTS (22) : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, M. COCHERIL, Mme PRIGENT, Mme BASLE, M. RAVAUDET, Mme LECOQ, M. CADIOU (de 19h27 à 19h45), adjoints, M. JAN, Mme FRIOT, Mme MAIGNOT, Mme TRIBOULT, Mme BILLARD, M. CHEMIN, Mme COSSAIS, M. SAUREL, Mme THO, M. DAVID, M. HAGGAN, Mme BOUSQUET, M. BIARD, M. LUCAS, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES (11) : M. SIMON, Mme PFEIFFER, adjoints, M. LEBRUN, M. KARFACH, M. COLLONGE, Mme GARANDEAU, M. ABDOU, M. LLAVORI, M. GBADOE, M. LE GARLANTEZEC, Mme POURRET, conseillers municipaux.

PROCURATIONS DE VOTE (6) : M. SIMON a donné procuration à Mme DUCAMIN.

M. CADIOU a donné procuration à M. HAGGAN (de 19h00 à 19h27).

Mme PFEIFFER a donné procuration à M. COCHERIL.

M. LEBRUN a donné procuration à Mme BASLE.

M. KARFACH a donné procuration à M. RAVAUDET.

Mme GARANDEAU a donné procuration à Mme LECHAPLAIN.

M. RAVAUDET a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

2022.067 Marché de travaux pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier à Saint-Jacques de la Lande – Lot 1 « désamiantage » – Modification

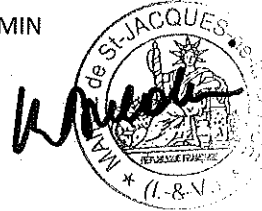
Rapporteur : L. Ravaudet

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1411-5 ;
- Vu le Code de la commande publique notamment les articles R.2194-1 à R.2194-9 ;
- Vu la délibération n°2021.026 en date du 12 avril 2021 par laquelle le conseil municipal a autorisé Madame la Maire à signer les marchés de travaux pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier, y compris toute modification de contrat dans la limite de 5% par rapport au marché initial ;
- Vu le marché de travaux pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier à Saint-Jacques de la Lande – Lot 1 « désamiantage » notifié le 6 mai 2021 ;
- Vu l'avenant n°1 notifié le 18 mai 2022 ;
- Vu le projet d'avenant 2 pour le lot 1 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'Offres du 14 juin 2022 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission Ressources réunie le 22 juin 2022 ;
- Vu le rapport présenté en séance par Monsieur Loïc Ravaudet, Adjoint aux finances et à l'achat public ;
- **Considérant**, pour le marché « lot 1 – désamiantage », des travaux modificatifs et supplémentaires sont nécessaires à la bonne exécution de l'opération ;
- **Considérant** qu'il revient au Conseil Municipal d'approuver l'avenant n°2.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire ou son représentant à signer les modifications du marché prévues dans l'avenant 2 tel que figurant en annexe, ainsi que tous les documents nécessaires.

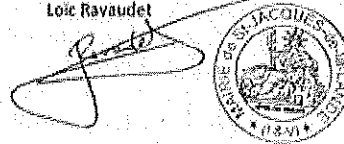
Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 11 juillet 2022

Marie DUCAMIN
Maire



Loïc RAVAUDET
Secrétaire de séance

L'adjoint en charge des finances et de l'achat public
Loïc Ravaudet



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 12/7/22

Publié sur le site de la Ville le : 12/7/22

Par le service affaires générales